

**Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable**

Neuvième session

Niamey (hybride), 28 février – 2 mars 2023

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau 2 : De la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au-delà : des financements pour parvenir à une reprise inclusive et à des transitions justes, et pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine**Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 2****I. Date et lieu**

1. La table ronde de haut niveau 2 se tiendra le 28 février 2023, de 14 h 30 à 16 h, dans la salle des plénières.

II. Contexte et introduction

2. La neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable se tient quelques mois après la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

3. Les changements climatiques représentent la plus importante menace pour les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique, car ils exercent de graves incidences négatives sur des secteurs économiques à l'importance stratégique et sur plusieurs des objectifs de développement durable. D'après de récentes analyses, les changements climatiques entraînent déjà des pertes de 7 à 15 milliards de dollars par an pour le produit intérieur brut. On s'attend à ce que ce chiffre atteigne les 45 à 50 milliards de dollars par an d'ici à 2040¹. Un autre facteur entravant les progrès est le taux élevé de perte de forêts et de biodiversité,

* ECA/RFSD/2023/1.

¹ CEA, 2022, <https://intranet.uneca.org/fr/ecanews/la-conf%C3%A9rence-%C3%A9conomique-africaine-s%E2%80%99ouvre-sur-un-vibrant-appel-%C3%A0-des-mesures-d%E2%80%99adaptation>.



conséquence de la dégradation généralisée des écosystèmes terrestres et marins. En cas de perte des services écosystémiques, on estime que l’Afrique subirait une contraction relative de son produit intérieur brut réel de 9,7 % par an d’ici à 2030, soit environ 358 milliards de dollars².

4. Les crises des changements climatiques et de la perte de biodiversité ont été et sont aggravées par les effets conjugués de la crise de la COVID-19, du surendettement croissant des pays africains et de la guerre en Ukraine. Ensemble, ces crises menacent d’entraver gravement les progrès vers la réalisation des objectifs régionaux et mondiaux.

5. Pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 : l’Afrique que nous voulons de l’Union africaine, ces goulets d’étranglement doivent être résolus de manière décisive, tandis que les progrès doivent connaître une accélération spectaculaire. Pour parvenir à une sortie de crise verte et inclusive, à des transitions justes et à une mise en œuvre plus rapide des deux programmes de développement, il est essentiel de combler l’énorme déficit de financement pour les actions positives en faveur du climat et de la nature et la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

6. La session actuelle du Forum offre une occasion unique de procéder à un suivi et à la progression des résultats de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, notamment en ce qui concerne les initiatives de financement novatrices et autres, élaborées en amont de ces deux grandes rencontres et convenues lors de ces réunions et dans le cadre de démarches ultérieures. C’est dans ce contexte que se tient la deuxième table ronde de haut niveau, dans le cadre de la neuvième session du Forum.

III. Objectif

7. La table ronde fournira des perspectives de haut niveau et définira des actions prioritaires pour stimuler la mobilisation des financements afin de parvenir à une reprise verte inclusive et à des transitions justes et d’accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l’Agenda 2063.

IV. Lignes directrices

8. Le/la Président(e) exposera les objectifs susmentionnés de la table ronde de haut niveau, et présentera le modérateur et les panelistes cités à la section V. Il/elle cèdera ensuite la parole au/à la modérateur(trice), qui conduira les débats entre les panélistes et les autres participants au Forum.

9. Le/la modérateur(trice) :

a) Demandra aux participants de centrer leurs interventions sur les points suivants :

i) Les bonnes pratiques et les moyens novateurs de mobilisation des fonds afin de faire face aux différentes crises, en particulier compte tenu du surendettement qui s’annonce pour de nombreux pays africains ;

ii) Les actions prioritaires et les besoins en matière de renforcement des capacités pour transposer à plus grande échelle

² Justin Andrew Johnson *et al.*, *The Economic Case for Nature: A Global Earth-economy Model to Assess Development Policy Pathways*, (Washington, Banque mondiale, 2021).

les sources de financement innovantes et adaptées au contexte africain ;

b) Invitera chaque panéliste à s'exprimer au sujet d'une ou plusieurs questions indiquées au paragraphe 10 ci-dessous, chaque allocution étant limitée à quatre minutes ;

c) Facilitera une discussion interactive entre les panélistes sur les principales questions, actions et solutions ressortant des observations qu'ils auront faites précédemment ;

d) Invitera les autres participants à faire part de leurs questions et commentaires concernant les sujets examinés à la suite de la discussion interactive entre les panélistes ;

e) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des messages stratégiques clés, notamment les recommandations qui auront été formulées ;

f) Redonnera la parole au/à la président(e), qui conclura les débats.

10. Au cours de la discussion, le/la modérateur(trice) invitera les panélistes à aborder une ou plusieurs des questions ci-après :

i) Quels sont les obstacles à surmonter et comment l'Afrique peut-elle se positionner au mieux pour aller de l'avant et bénéficier des initiatives mondiales en matière de lutte contre les changements climatiques et de financement vert, notamment celles convenues lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et dans le cadre d'autres mécanismes internationaux ?

ii) Quelles sont les initiatives financières menées par l'Afrique ? Comment faire en sorte que ces initiatives soient mieux adaptées à leur objectif et comment les étoffer pour faire face aux différentes crises et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?

iii) Comment la communauté internationale peut-elle contribuer à lever les obstacles uniques en leur genre auxquels sont confrontés les pays africains pour leur financement, en particulier en ce qui concerne l'apport à l'Afrique de financements verts suffisants, abordables et prévisibles ?

iv) Quel rôle le secteur privé doit-il jouer et comment peut-il être mieux mobilisé et plus impliqué pour mobiliser des financements en faveur d'une reprise verte et de transitions justes pour l'Afrique, et pour accélérer la mise en œuvre des deux programmes de développement ?

v) Quelle aide le système des Nations Unies et les autres partenaires de développement devraient-ils apporter pour augmenter considérablement le financement de la reprise verte et de la mise en œuvre accélérée des deux programmes de développement ?

V. Présidence, modération et panélistes

11. Le/la président(e), le/la modérateur(trice) et les panélistes de la table ronde de haut niveau seront les suivants :

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau de la neuvième session du Forum

Modérateur(trice) : Xxxxx

Panélistes :

- Le Ministre égyptien des finances, Mohamed Maait
 - Le Ministre gabonais des eaux, des forêts, de la mer et de l'environnement, Lee White
 - Le Vice-Président de la Banque mondiale, Jorge Familiar
 - La Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Conseillère spéciale pour l'Afrique, Cristina Duarte
 - Xxxxx
 - Xxxxx
- _____